

Résultat du dividende optionnel en actions pour l'exercice 2018

- Les actionnaires ont opté pour 45,2% des actions pour le dividende optionnel
- Renforcement des capitaux propres de € 8,6 millions

Les actionnaires de la société immobilière réglementée Intervest Offices & Warehouses (ci-après 'Intervest') ont opté pour 45,2% de leurs actions copartageantes pour l'apport de leurs droits de dividendes en échange de nouvelles actions au lieu du paiement des dividendes en espèces. Au total 44,9% des coupons no. 21 (représentant le dividende du 1 janvier 2018 au 29 novembre 2018 inclus) et 47,5% des coupons no. 22 (représentant le dividende du 30 novembre 2018 au 31 décembre 2018 inclus) ont été échangés pour des nouvelles actions.

Cela résulte en un renforcement des capitaux propres d'Intervest de € 8,6 millions (capital et primes d'émission) au moyen de la création de 368.006 nouvelles actions. Le nombre total des actions Intervest s'élève ainsi dès aujourd'hui, le 20 mai 2019, à 24.657.003. Les autres dividendes seront payés en espèces pour un montant brut total de € 18,5 millions (y compris le précompte mobilier).

Cette augmentation de capital donne lieu à une baisse du taux d'endettement de 0,9% en comparaison à une distribution de 100% du dividende en espèces. Les fonds qui ne sont pas payés en espèces seront utilisés par Intervest pour le financement de son plan de croissance, où l'extension supplémentaire de l'immobilier logistique et la réorientation dans le portefeuille de bureaux constituent le fil conducteur.

Le mardi 21 mai 2019, le règlement effectif du paiement du dividende aura lieu où, en fonction du choix de l'actionnaire, (i) les nouvelles actions, émises en échange de l'apport des droits de dividendes, seront délivrées, ou (ii) le dividende pour 2018 sera payé en espèces, ou (iii) une combinaison des deux modalités de paiement précédentes aura lieu.

Les nouvelles actions créées seront cotées dès le mardi 21 mai 2019 et seront négociables à partir de ce moment sur Euronext Brussels. Les nouvelles actions participeront aux résultats d'Intervest à partir du 1 janvier 2019 (premier dividende payable en mai 2020).

Notification conformément à l'article 15 §1 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la notification des participations importantes (La Réglementation en matière de transparence):

Suite à cette augmentation de capital et à l'émission de 368.006 nouvelles actions à un prix d'émission total de € 8.574.539,80 - plus précisément € 3.353.425,57 en capital et € 5.221.114,23 en primes d'émission - la totalité du capital social d'Intervest s'élève au 20 mai 2019 à € 224.684.990,05.

Le capital est dorénavant représenté par 24.657.003 actions ordinaires entièrement libérées. Il n'y a pas d'actions privilégiées. Il n'y a pas d'options ou warrants émis qui donnent droit à des actions. Chacune de ces actions donne un droit de vote à l'assemblée générale et ces actions représentent donc le dénominateur utilisé pour les notifications dans le cadre de La Réglementation en matière de transparence (notifications au cas où les seuils statutaires ou légaux, sont atteints, franchis à la hausse ou à la baisse). En plus des seuils légaux, les statuts d'Intervest stipulent en application de l'article 18, §1 de la Loi du 2 mai 2007, un seuil statutaire supplémentaire de 3%.

Intervest Invest Offices & Warehouses SA (ci-après Intervest), fondée en 1996, est une société immobilière réglementée publique (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (INTO) depuis 1999. Intervest investit en Belgique dans des immeubles de bureaux et propriétés logistiques de première qualité, loués à des locataires de premier ordre. Les biens immobiliers dans lesquels il est investi sont principalement des immeubles modernes, situés à des emplacements stratégiques dans et en dehors du centre des villes. La part des bureaux dans le portefeuille immobilier se concentre dans et autour des villes centrales comme Anvers, Malines, Bruxelles et Louvain; la part logistique du portefeuille en Belgique se situe sur les axes Anvers - Bruxelles - Nivelles et Anvers - Limbourg - Liège, et Anvers - Gand - Lille et se concentre aux Pays-Bas sur les axes Moerdijk - 's Hertogenbosch - Nijmegen et Bergen-op Zoom - Eindhoven - Venlo. Intervest se distingue lors de la location d'espaces en allant au-delà de la location de mètres carrés uniquement. La société va *beyond real estate* en offrant des 'solutions clé en main' (une solution globale sur mesure et pour le client) comprenant un large éventail de services, du coworking et des serviced offices.

Pour plus d'informations veuillez contacter:

INTERVEST OFFICES & WAREHOUSES SA, société immobilière réglementée publique de droit Belge,
Jean-Paul SOLS - ceo ou Inge TAS - cfo, T. + 32 3 287 67 87.

<http://www.intervest.be/fr>